

CONSEIL PERISCOLAIRE 29/09/2026

Présents :

FCPE : Marion Meaudre, Armelle Haquet, Audrey Roques, Solenne Rougier, Aurélia Carbasse, Ouhana Mohamed, Bernhard Gschloessl, Sandra Sigala, Camille Houillon, Fatima Hairour

APEPS (Association des parents d'élèves de l'école Pierre Soulages) : Clémence Cimier, Mélissa Bourrel, Lilia Guia

Directions écoles : Bettina Reverbel – école J. Delteil, Peggy Duprez – école P. Soulages (excusée) - et Myriam de Perindorge – école J. Ponsy (excusée)

Elus municipaux : Pascal Heymes – Maire, Jacques Servel – 1^{er} adjoint délégué à l'enfance et aux affaires scolaires, Thomas Geraci – 3^{ème} adjoint délégué à la jeunesse, Aurore O'Kelly – conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Services municipaux : Alexandre Guillon – coordinateur enfance jeunesse, Andzara Maïob – coordinatrice enfance jeunesse et responsable espace jeunes, Sophie Recoquillon – directrice générale des services, Yann Issard – directeur général adjoint des services

Le conseil de la vie périscolaire est une instance mise en place à l'initiative de la Commune, regroupant les délégués de parents, les élus municipaux en charge du secteur Enfance Education, et les services périscolaires. Les directeurs d'établissements scolaires y sont conviés, mais n'ont pas d'obligation à y participer. Des partenaires associatifs peuvent également y intervenir. L'objectif est d'échanger sur les temps périscolaires, leur organisation, leur contenu, de dresser des bilans. Des groupes de travail thématiques peuvent, selon les besoins, être mis en place pour approfondir un sujet particulier.

Ordre du jour :

1. Présentation de l'organisation des ALP et centre de loisirs
2. Activités proposées par l'espace jeunes et le service des sports
3. Circulation à vélo
4. Confort d'été : poursuite de l'adaptation des écoles
5. Questions des parents

Hors ordre du jour : Journée de grève du 29/09

La volonté de la ville est d'assurer le service public en cas de grève. Monsieur le Maire tient particulièrement à ce que tous les enfants puissent être accueillis et manger un repas à la cantine.

Comme la loi le prévoit, le service minimum d'accueil (SMA) a été activé sur Delteil et Soulages où plus de 25 % d'enseignants étaient en grève. Il faut distinguer le SMA qui concerne le temps scolaire, des temps périscolaires soumis à une réglementation propre (accueils collectifs de mineurs régis par Jeunesse et Sport).

Les parents ont rappelé l'inquiétude suscitée par le message de la mairie, et interrogé le cadre légal d'intervention de bénévoles auprès des enfants.

Rappel du cadre réglementaire pour les temps périscolaires (accueils collectifs de mineurs) :

✓ **Taux d'encadrement**

Les taux d'encadrement réglementaires s'appliquent, ils sont de 1 encadrant pour 14 enfants de maternelle et 1 pour 18 enfants d'élémentaire, si la commune a signé un projet éducatif territorial, ce qui est le cas de Grabels.

✓ **Recours à des personnes extérieures ou non qualifiées**

La réglementation des ACM permet que certaines fonctions d'animation soient exercées, à titre subsidiaire, par des personnes ne disposant pas du BAFA ou d'une qualification équivalente.

Cette possibilité est toutefois limitée : les personnes non qualifiées ne peuvent représenter plus de **20 % de l'effectif d'encadrement requis**. Par ailleurs, au moins la moitié de l'effectif requis doit relever des catégories qualifiées prévues par la réglementation.

✓ **Contrôle d'honorabilité**

Une vigilance particulière doit être portée aux personnes extérieures sollicitées pour intervenir auprès des enfants, notamment lorsqu'elles ne sont pas préalablement connues des services.

Organisation de la journée du 29/09 à Grabels :

Précisions données par la Mairie : Durant le SMA, seuls des animateurs et ATSEM sont intervenus pour encadrer les enfants présents (42 enfants à Soulages et 56 à Delteil).

Sur les temps périscolaires, l'organisation a été la suivante :

- Garderies du matin assurées comme d'habitude par Atsem ou animateurs
- Le temps méridien est le moment où il y a le plus d'enfants (ceux du SMA + ceux qui ont leur enseignante) : 63 enfants à Soulages, 105 à Ponsy, 189 à Delteil
Encadrement à Soulages : uniquement Atsem et animateurs habituels
Encadrement à Ponsy : Atsem + 5 agents administratifs municipaux (2 cap petite enfance, 1 bafa, 1 atsem/admin, 1 non diplômée)
Encadrement à Soulages : Animateurs habituels + 1 agent administratif CCAS (titulaire BPJEPS) + 2 élus (Maire et J. Serval, titulaire BAFA)

Remarques des parents :

Les parents demandent une vérification explicite des dispositifs applicables, au-delà du seul casier judiciaire.

Ils rappellent qu'un casier judiciaire vierge ne se confond pas avec l'absence d'inscription au FIJAIS (fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) ; ils demandent une clarification des vérifications concernant les intervenants, y compris les élus.

Demande forte des parents d'améliorer la communication, avec une clarification sur l'organisation par école afin que les parents aient toutes les informations sur ces intervenants.

Réponse de la Mairie :

Difficulté à dimensionner le service et à proposer un dispositif adéquat étant donné que les intentions de grève sont connues peu de temps avant l'évènement et sont évolutives.

Malgré cette difficulté, c'est une volonté assumée de maintenir dans la mesure du possible un accueil pour tous les élèves sur tous les temps de la journée. Ce dispositif sera reconduit dans la mesure du possible en cas de nouvelle grève.

La mairie indique avoir prévu des personnes en réserve et souhaite anticiper davantage les prochaines journées de grève, notamment en constituant une liste de personnes, si possible détentrices d'un diplôme d'animation (type BAFA), qui serait soumise à validation préalable du SDJES (service départemental jeunesse et sport).

Information sur la facturation : les services périscolaires ne seront pas facturés ce jour-là pour les enfants absents.

1. Présentation de l'organisation des ALP et centre de loisirs

Composition des équipes et effectifs moyens accueillis

- Delteil : 5 animateurs le matin + 3 personnes pour les bus, 17 animateurs le midi, 9 animateurs le soir + 1 animateur du service sport
Fréquentation moyenne de 64 le matin, 343 à midi et 121 le soir
- Ponsy : 3 ATSEM le matin, 6 animateurs le midi (+1 recrutement en cours d'ici la semaine prochaine) + 7 ATSEM, 4 animateurs le soir + 4 ATSEM
Fréquentation moyenne de 20 le matin, 125 à midi, et 45 le soir
- Soulages : 3 ATSEM le matin, 9 animateurs le midi, 8 animateurs le soir
Fréquentation moyenne de 24 le matin, 156 à midi et 68 le soir

Organisation des pauses méridiennes des ATSEM

L'organisation s'est faite de manière concertée avec les directions d'écoles et les équipes afin de trouver la solution la moins impactante pour le personnel et les enfants.

Ponsy : sur les 7 ATSEM, une seule prend sa pause sur le temps méridien, 1 part à midi, les autres prennent leur pause sur les récréations.

Soulages : sur les 5 ATSEM, 2 prennent leur pause sur le temps méridien et 3 prennent leur pause sur du temps scolaire, en début d'après-midi.

Les parents de Soulages rappellent leur souhait de revenir à l'organisation antérieure, rappellent qu'une pétition a été signée par 250 personnes.

Activités aux ALP

Les programmes sont en cours de construction. Focus sur les activités de plein air et la classe dehors : un mémo de thèmes et d'activités sera soumis prochainement aux directions d'école pour encourager ce type de pratiques.

2. Activités proposées par l'espace jeunes et le service des sports

Espace jeunes :

L'espace jeunes dispose de 2 salles (une au Picadou, l'autre à la mairie annexe). Une équipe accueille les 11-17 ans de manière libre. Un programme d'activités est proposé durant les vacances. Nouveautés : Art Factory (graff, peinture, dessin) et Futsal les mercredis.

Ouverture tous les soirs de semaine de 17h30 à 19h30, les mercredis après-midi, une soirée mensuelle le vendredi jusqu'à 23h. Un lieu très convivial à découvrir.

Mini-séjour hiver, citoyen, été (Biarritz et Avignon cette année), grands événements type Halloween...

Adhésion annuelle de 15€

Sport :

Cycle sport à l'école : démarrage avec du handball pour les Cm1/Cm2

Journée du sport qui s'est déroulée le 28/09 avec 4 classes de Cm1/Cm2 au stade de l'Avy et le 12 octobre pour les Ce2 (matinée)

Sport à la crèche une fois par mois (éveil corporel, motricité, lancé)

Activités d'initiation gratuites les mercredis à la salle po : tennis de table, de 11h15 à 12h30 pour les 8-14 ans, basket de 15h à 16h pour les 6-8 ans, et de 16h à 17h30 pour les 9-14 ans. Il reste encore des places disponibles.

Stages multisports organisés sur toutes les vacances scolaires.

Cet automne, 1^{ère} semaine pour les 11-14ans (tennis, escalade, sport co, karting...) et 2^{ème} semaine pour les 8-10 ans (tennis, sport co, accro sport, athlétisme...)

Séjour sportif pour les 11-14 ans du 26 au 28 octobre à Narbonne-plage (char à voile, fun boat, rando, sport de plage ...)

Les éducateurs sportifs se forment pour pouvoir dispenser avec les enseignantes le dispositif Savoir rouler à vélo

3. Circulation à vélo

1ers échanges en 2023 sur le thème de la circulation à vélos pour aller aux écoles et mieux circuler dans Grabels, à la demande de la FCPE et sur la base d'un diagnostic très détaillé.

Le Maire propose de réactiver un groupe de travail pour reprendre le diagnostic et prioriser les aménagements des trajets domicile-école. Ces propositions seront soumises à la Métropole, en charge de la voirie.

Questionnement des aménagements du quartier Saint Charles très dangereux. Les élus informent que ce quartier est en restructuration, difficile d'engager des travaux tant que le projet d'aménagement n'est pas fixé. Proposition d'impliquer les parents à la réflexion.

4. Confort d'été : poursuite de l'adaptation des écoles

L'expérimentation Racine à l'école Ponsy est très positive : -4° mesurés dans les classes et jusqu'à -6° à -7° en ressenti avec les brasseurs d'air.

Le plan d'action se poursuivra jusqu'en 2028. 2 salles de classes supplémentaires sont en cours d'équipement de brasseurs d'air. Les études pour désimperméabiliser et végétaliser la cour de l'école débiteront en octobre 2026.

L'école Soulages est équipée d'un plancher rafraîchissant plutôt efficace. Les T° intérieures sont très correctes en période de canicule. Variable parfois selon les classes. Tous les locaux sont en outre équipés de brasseurs d'air. Le projet de végétalisation de la cour est plus complexe à envisager, en raison du bassin de rétention qui se trouve sous la cour. Des aménagements sont néanmoins possibles (ombrages, désimperméabilisation, etc.). A étudier.

Les parents demandent des brumisateurs et jeux d'eau dans les cours d'écoles, et qu'ils soient entretenus par anticipation des prochaines vagues de chaleur.

A l'école Delteil, l'analyse des T° est en cours de finalisation. Les résultats sont plutôt bons. A nuancer pour certaines classes très exposées au soleil. Des aménagements techniques sont en discussion.

5. Questions des parents

✓ Intimité des enfants de maternelle aux toilettes (Ponsy et Soulages)

Sujet déjà évoqué en conseils d'écoles. Depuis, une visite des lieux a été organisée avec les directrices d'écoles. Des films occultants seront positionnés au 1^{er} trimestre 2027, et un rallongement de cloisons séparatrices. Les cabines entièrement fermées ne sont pas retenues en concertation avec les directions d'écoles.

✓ Ecole Soulages :

- mettre en place une visite du centre de loisirs pour les petits qui ne connaissent pas les lieux, un soir de semaine. Les parents peuvent également contacter la direction du centre de manière individuelle pour être reçus.
- Demande d'un trombinoscope de l'équipe ALP à afficher sur place : en cours de réalisation

✓ Ecole Delteil

- Restauration scolaire : Retour sur le service du jeudi 10/09 où des difficultés de gestion des flux d'élèves ont été rencontrées (expérimentation du pointage tactile - tablette pour éviter de reporter les présences du papier au logiciel). Cela a entraîné du retard, pour un groupe d'élèves de CM qui sont rentrés dans le réfectoire à 13h35.

Le responsable périscolaire avait donné consigne aux agents de cantine de leur laisser le temps de manger et les enseignantes concernées avaient été prévenues que certains de leurs élèves auraient un peu de retard. Finalement, dès que la cloche a sonné, les élèves ont quitté le réfectoire d'eux-mêmes sans prendre le temps de finir de manger.

La Mairie précise qu'en général le rythme du service est tenu, il ne faut pas oublier que c'est le début de l'année, un rodage est toujours nécessaire. Des points sont à améliorer mais les derniers élèves rentrent en général au réfectoire vers 13h20.

La directrice de l'école fait remarquer que c'est plutôt arrivé 2 ou 3 fois qu'une seule fois.

Demande de vigilance pour rappeler aux enfants qu'ils peuvent manger, certains par réflexe ou par stress ne prennent pas le temps et risquent à la sonnerie de vouloir aller vite en classe pour ne pas être en retard.

Question sur les 2^{èmes} portions servies aux enfants : Autorisées sauf pour les aliments « comptés » pour lesquels il y a bien des unités par enfant (ex. boulettes de viande, saucisses, panés...). Pas de règle définie pour une 3^e / 4^e portion. Cela dépend des enfants, et les dames de cantine peuvent difficilement savoir qui a déjà mangé/repris des portions.

Sur les cas individuels d'enfants qui mangent trop ou pas assez : il est recommandé aux parents inquiets de contacter le service périscolaire ou le centre de loisirs. Dans ce cas, les animateurs peuvent adapter et avoir une vigilance particulière, ne pas hésiter à les contacter.

✓ Le nombre et la gestion des places au centre de loisirs

Les parents regrettent que le centre de loisirs affiche très vite complet. Questionnement sur le nombre de places ouvertes, la gestion des inscriptions, etc. Beaucoup de parents sont contraints de chercher une alternative alors qu'ils travaillent. Problématique du portail famille qui n'était pas accessible ces derniers temps, et qui est dans tous les cas peu ergonomique, peu intuitif, la saisie est complexe et chronophage, le processus des démarches trop long, etc.

Réponses de la Mairie :

La société Agora+ a subi une cyberattaque en début d'année ce qui explique les difficultés de connexion.

Une remise en concurrence est possible, une analyse et un comparatif avec d'autres prestataires est envisageable, après 10 ans de mise en route de ce portail famille. A étudier.

La capacité d'accueil du centre de loisirs est inchangée comparé à l'an passé : 40 enfants de moins de 6 ans et 48 enfants de 6 ans et plus.

La mairie rappelle que le centre de loisirs n'est pas une garderie. Afin de proposer un accueil de qualité, le nombre d'enfants et le nombre d'animateurs doit rester correct. Il est nécessaire de trouver un équilibre entre la capacité d'accueil et la qualité de service en préservant les conditions de travail des animateurs.

Concernant les listes d'attente : il est nécessaire d'envoyer un mail aux directions du centre de loisirs. La notification du portail famille ne constitue ni un acte de positionnement, ni une sollicitation auprès de la direction.

Beaucoup de parents réservent tous les créneaux à l'ouverture par précaution mais les libèrent ensuite, pouvant créer des désordres d'organisation.

Pistes d'amélioration évoquées en séance : mesures pour limiter les réservations de précaution, par exemple la facturation de créneaux réservés ou la limitation des annulations remboursables tardives. Une réflexion est à mener, en associant les parents d'élèves.

✓ La sécurité au centre de loisirs

En cas d'accident, la famille est directement prévenue par la direction du centre de loisirs. Les secours sont prévenus en fonction de la nature de l'accident.

Des mesures conservatoires peuvent être prises immédiatement en fonction de l'accident : suppression du danger, réaménagement de locaux

La direction du centre de loisirs détermine les circonstances de l'accident et rédige un rapport.

Si une négligence des encadrants est avérée, des entretiens sont organisés pour pointer les manquements, recadrer, voire sanctionner

Une réunion d'équipe peut être organisée pour évoquer le sujet avec l'ensemble des équipes et rappeler le cadre afin que la sécurité des enfants soit garantie.

✓ Mixité des équipes au centre de loisirs

Un parent exprime son inquiétude après avoir constaté que l'équipe d'accueil au centre de loisirs pour les maternelles était exclusivement masculine. Cette demande est formulée dans un contexte d'inquiétudes concernant la prévention des violences sexuelles.

Réponse de la Mairie : Les équipes sont mixtes, sauf cas de force majeure. Il se peut que sur des temps d'accueil du soir cela ait été le cas. La Mairie reverra l'organisation.

✓ Constat que peu d'activités sont proposées en août sur la commune, demande de propositions d'activités pour les enfants sur cette période.

✓ Remarque qu'il y a peu d'activités pour les 3-8 ans (sport par exemple)

✓ Demande d'une maman de mieux organiser la récupération des enfants à l'ALP soir Delteil, où l'on passe du temps à chercher son enfant dans les cours. Ce point sera discuté avec l'équipe ALP.

✓ Poursuite projets d'aménagement du terrain de l'Avy

Problématique d'urbanisme. Phase de discussion avec la Métropole pour faire évoluer le zonage de l'Avy pour permettre un aménagement. Bon espoir que ça change, d'ici fin décembre.

Idem pour le projet de terrain d'aventures au jardin aux oiseaux